

le libertaire

Rédaction : SEBASTIEN FAURE
Administration : PIERRE MUALDES
9, rue Louis-Blanc, Paris (10^e)

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

QUATRE LIBERTAIRES ESPAGNOLES sont menacés d'extradition

**Les demandes d'extradition formulées
par les gouvernements espagnol et argentin sont inspirées
de mobiles politiques**

On se souvient de l'arrestation de quatre camarades espagnols : Ascaso, Durutti, Jover et Almarcha, accusés, un moment, d'avoir préparé un attentat contre le roi d'Espagne, lors de son dernier voyage à Paris.

L'accusation de complot et d'association de malfaiteurs, un instant retenue, a dû être abandonnée. En dépit des efforts des polices espagnoles et argentines, M. Wilette, juge d'instruction, devant l'absence absolue de preuves, a dû rendre une ordonnance de non-lieu.

C'est donc, sans la seule inculpation de port d'armes prohibées et d'infraction à la loi sur les étrangers que ces anarchistes ont comparu devant le tribunal correctionnel. On lira plus loin le compte rendu des débats.

Des condamnations prononcées, il résulte que ces hommes ne sont point les farouches bandits dépeints par les rapports de police d'Espagne et d'Argentine.

Mais si les polices de ces pays n'ont pu obtenir des magistrats de la onzième chambre une condamnation sévère, elles n'ont pas, pour cela, abandonné leur proie. Elles demandent instamment que ces libertaires leur soient livrés.

Naturellement, leur demande ne peut se baser sur des considérations d'ordre politique ; aussi, chacun de ces hommes est-il chargé d'un crime de droit commun. Et ces crimes, les voici :

D'après la police argentine, Ascaso, Durutti et Jover seraient coupables d'avoir attaqué et pillé la banque de San Martin. Or, les rapports de police sont, à ce sujet, extrêmement lacunaires. Ils disent simplement : Ascaso, Durutti, Jover pourraient bien être les auteurs du sac de la banque de San Martin. Et c'est tout. Est-ce suffisant pour justifier une extradition ? Nous posons la question.

Mais il y a autre chose que, peut-être, le Gouvernement français ignore. Immédiatement après l'arrestation, à Paris, des anarchistes espagnols, la police argentine fut arrêtée, à Buenos-Ayres, une dizaine de leur *socios* complices ; or, depuis, toutes les personnes arrêtées ont dû être relâchées. Naturellement, toute cette répression s'est exercée uniquement sur des anarchistes. Et l'arbitraire était si flagrant, que CRITICA, un des plus grands journaux argentins, écrivait dans son numéro du 7 juillet :

« Nous ne pouvons accorder aucun crédit aux bruits extraordinaires répandus par la police. Ce présumé complot ne peut être qu'une machination policière qui devait être l'aboutissement des mystérieuses conférences tenues ces jours derniers. »

« Ainsi nous découvrons les fils de la trame qui doit permettre la persécution et l'arrestation d'hommes connus pour leurs idées avancées. »

Sur cette question, il y a encore mieux.

Le chef de la police argentine — notez bien ceci — a lui-même déclaré à la Presse : « Étant donné l'absence de preuve, il est probable que le Gouvernement français refusera le permis d'extrader ; mais, en raison des bons rapports qui l'unissent à celui d'Argentine, il est probable qu'il finira par donner son consentement, car il peut être assuré que nous sommes tous disposés à lui accorder la réciprocité. »

Cette déclaration était publiée dans *Critica* du 7 juillet dernier.

Elle permet de juger ce que vaut cette demande d'extradition.

Voici maintenant ce que dit l'Espagne, dans l'espoir de justifier la demande d'extradition qu'elle introduit contre des ennemis politiques notoires :

Alamarcha serait un des auteurs de l'assassinat du bourreau de Saragosse. Or, à l'époque de ce meurtre, Alamarcha était en prison en Espagne, à cause précisément de son activité politique.

Les avocats M^{me} Berthon et Torres sont en mesure de faire la preuve de ces faits.

Ascaso est accusé d'être un des auteurs de l'attentat dans lequel le cardinal de Saragosse trouva la mort. Mais les preuves sont tellement insuffisantes, que tout le monde se souvient des protestations unanimes que provoqua dans le monde entier la condamnation, à ce sujet, de Rafael Torres Escartin, co-accusé d'Ascaso.

Ce meurtre politique, resté insuffisamment vengé, malgré la condamnation à mort de Torres Escartin, est la seule raison qui explique la demande du Gouvernement espagnol.

Durutti, qui s'est courageusement flatté d'avoir voulu enlever le roi, pour provoquer la révolution en Espagne, est réclamé

Vers les 3.000 abonnés nouveaux

Le courant continue ; il se maintient, mais ne grossit pas. Il se maintient, et c'est déjà quelque chose, mais il ne s'amplifie pas, et, pourtant, il faut absolument qu'il se développe rapidement et vigoureusement.

Je constate que la province marche, tandis que la région parisienne, et plus particulièrement Paris, ne suivent pas le mouvement. J'en devine la raison.

Le lecteur assidu du LIBERTAIRE, qui habite Paris ou la banlieue, se dit que chez son marchand de journaux il peut, chaque vendredi, à la première heure, en allant à son travail, se procurer son LIBERTAIRE et le lire, tandis que, s'il s'abonne, le LIBERTAIRE n'étant distribué par la poste qu'après son départ de chez lui, il ne pourra le lire que le soir en rentrant.

C'est vrai, il y a ce petit désagrément : simple retard.

Mais, le LIBERTAIRE n'étant pas, ne pouvant pas être un journal d'informations, ce camarade pourrait bien, sans inconveniencgrave, attendre le vendredi soir pour le lire.

Il lui suffira de se souvenir que, en recevant son journal comme abonné, au lieu de l'acheter au numéro, il versera chaque fois un peu plus de 20 centimes au LIBERTAIRE.

Et puis, pourquoi ne l'achèterait-il pas quand même ?

Il aurait, ainsi, deux exemplaires : un qu'il pourrait collectionner et un qu'il distribuerait.

Allons, les lecteurs de Paris et de la banlieue, faites comme vos camarades de province : envoyez votre abonnement, et TOUT DE SUITE, à notre camarade Mualdes, administrateur du LIBERTAIRE.

Sébastien Faure.

ABONNEMENTS AU « LIBERTAIRE »

	France	Etranger
Un an	Fr. 22	30
Six mois	41	45
Trois mois	5 50	7 50

Chèque postal : Delecourt 691.42, Paris.

PROPOS d'un PARIA

Il n'y a pas à dire, la mode est aux dictateurs. Les gens du Nouveau Siècle en ont un que les camelots d'*'Action Française'*, chahutent épervument en le baptisant de « Dictateur en boîte ». Leur est en tripes et sardines... L'ex « sans-patrie » de la Guerre sociale à la sien en baudruche piteusement et définitivement dégonflé. Certains rient de la vieille baderne de Moranges et autres lieux pour assurer l'ordre dans ce pauvre pays de France. D'autres même poussent l'incongruité jusqu'à penser à M. Tardieu, Poïcaré jusqu'au suffisant pas !

Le « Dictateur » tient tête à la cabale, lisons-nous dans l'*'Action Française'*, mais c'est à la Comédie des Champs-Elysées, et ce dictateur-là n'est suivant le mot de Victor Méric, qu'un dictateur en paille ou tout au moins d'opérette.

Dans les bœufs, des chanteurs se taillent un succès en lancant d'une voix vibrante : « Marianne, marie-toi donc ». Avec qui ? Avec le dictateur, parbleu !

Quel est l'homme normalement constitué qui voudrait faire son épouse de cette vieille mégère ? Or, je sais bien qu'un Dictateur, ce n'est pas délicat, c'est nécessairement un homme taré que les scrupules n'embarrassent pas !

A la rigueur, pourra-t-il employer sa peu ragotante compagne à balayer la Chambre et à vider Thomas !

Mais en attendant que Marianne songe à faire une fin dans une mussoliniade quelconque, ses nombreux souteneurs s'arrangent bien pour agir comme si c'était arrivé.

Nous ne sommes pas, quant à nous, plus pressés que celà d'aller à la noce. Car, si nous avons le droit de crever de faim, il nous reste encore la possibilité de dire, tout au moins en partie, tout haut ce que nous pensons. Et c'est une satisfaction qui a malgré tout sa valeur et que nous vivons certainement les peuples qui « jouissent » des biensfaits de la dictature, que celle-ci soit exercée par Mussolini, Primo de Rivera ou par des commissaires dits du peuple. Je m'arrête, car je vais me faire traiter de contre-révolutionnaire par les innombrables partisans de la dictature rouge, non pas seulement hélas, du sang des profiteurs bourgeois.

À quoi, il n'aurait, à leur point de vue, pas tout à fait tort. Car leur révolution ne répugne autant que pourraient le faire la prise du pouvoir par les fascistes français, en supposant que ceux-ci se soient mis d'accord pour imposer un dictateur.

Je disais qu'un Dictateur ne pouvait être qu'un homme sans scrupules. Je dedie à M. Jules Romains cet exemple qui pourrait lui servir s'il lui prenait fantaisie de présenter un nouveau dictateur revu et conforme à la réalité. Il est matériellement prouvé que Dumini, assassin de Matteotti a agi pour le compte du dictateur Mussolini. Il a touché pour cela le 15 septembre une somme de 65.000 francs. (1).

Or, Dumini, libéré, naturellement, se voit réclamer les frais du procès, soit 32.754 francs 60.

Naturellement encore et logiquement, il a envoyé à son patron cette note qui diminuait trop sensiblement son salaire. Qu'a fait le Dictateur ? Il a tout simplement fait couper son complice.

Ça, c'est de la Dictature. Et de la vraie. Ça n'est pas de la littérature.

Pierre Mualdes.

(1) *Le Quotidien*, du 13 octobre.

P. M.

Le "Grand Parti" Radical et Radical-Socialiste est réuni, en Congrès, à Bordeaux

Les démagogues de la Démocratie annoncent que, de ce Congrès, vont sortir de graves décisions.

Tout est possible, même cela.

Et après ?... puisque, comme toujours, ces décisions resteront inappliquées...

POLITICIENS !

ESPRIT NOUVEAU ET TOLÉRANCE

par Pierre LE MEILLOUR

Depuis le Congrès d'Orléans, on parle beaucoup d'*« esprit nouveau »* et de tolérance. Mais je crois que si, à Orléans, les délégués des groupes de l'Union Anarchiste ont adopté à l'unanimité le manifeste que nous connaissons, c'est à l'unanimité également que les adversaires nés de notre organisation continuent leur besogne de déniement.

Or, ce n'est pas sur des questions de doctrine que l'on apporte des critiques !

Les « langues de vipères » ne marchent que pour des « questions de boutiques ». Et cela se fait « en douce » car, en public, il y a des risques.

Comme je le prévois — ainsi, d'ailleurs — que beaucoup d'autres compagnons — au « rameau d'olivier » tenu par notre dernier Congrès, il est répondu par certains par une guerre plus sournoise. Cette guerre consiste à « paraître le plus calomnié, alors que l'on est le calomniateur » ou à prendre un petit air de « Sainte Nitouche » et dire devant des camarades sympathiques à notre mouvement pour que cela soit répété :

« Oh ! mais nous n'avons aucune animosité contre les militants de l'U.A.C., ni contre l'U.A.C. elle-même, au contraire, nous voudrions voir cette organisation forte et puissante. » Puis alors, par derrière, en « Jésuite », en « Bazile », au jeune camarade qui arrive, au nouveau venu dans nos milieux, à celui qui ne sait pas et qui est une proie facile pour les démagogues de la « culture du moi », on sort les méchancetés de « derrière les lagots ». On lui raconte, par exemple, qu'à l'U.A.C., ce sont les « brutes », qui dominent, que ce sont des « ouvrières » qui s'intéressent à la masse imbécile, etc.

Puis, d'un air doctoral, un « professeur à la gomme » lui pose l'éternelle question : « Que fais-tu ? » Si le jeune homme répond qu'il travaille, alors le « professeur » lui dit : « Ah ! tu travailles ; eh bien ! moi, je me démerde, je me débrouille, je suis un combien ». Il n'y a que les imbéciles qui travaillent. Et voilà le doute jeté dans le jeune cerveau.

A l'atelier, on lui avait parlé d'anarchie d'une toute autre façon. Il tombe dans les pattes de types qui n'ont d'anarchiste que le nom ; il est désemparé. Et voilà — pour vivre sa vie — lancé sur la route de Fresnes, en attendant le grand voyage à Saint-Laurent-du-Maroni.

A l'U.A.C. nous ne sommes pas des « ouvrières » à outrance. Je sais, pour ma part, combien la bêtise de la grande masse est profonde — à l'usine, je la coudoie chaque jour — mais je sais aussi que tant qu'elle fera des « conneries » j'en supporterai les conséquences — et vous aussi, les surhommes. Et puis, comme je pense que la « libération individuelle » est une chose presque impossible en régime capitaliste où un risque de devenir à son tour un bourgeois, je reste donc avec le peuple malgré son ignorance. Et, pour une fois, je tombe entièrement d'accord avec le compagnon Pini, « un courageux illégaliste », mais dont le produit de la « reprise » allait intégralement à la propagande. Voici une partie de sa déclaration devant la cour d'assises qui le condamna à vingt ans de travaux forcés :

« Je vous affirme donc, messieurs les juges, que la société ne pourra être heureuse et je dirai presque parfaite que par l'application du communisme anarchiste ; mais, pour arriver à telle fin, la propriété individuelle, sous quelque forme que ce soit, doit succomber.

« Tâche ardue, à la vérité, si nous considérons que l'égotisme infiltré par votre système domine partout en souverain ; aussi, sera-t-il temps perdu que de vouloir persuader le bourgeois d'accepter le communisme. Non, le bourgeois sait bien que nous avons raison, mais tant qu'il restera une loi et une baionnette pour la défendre, il tiendra bon, et les anarchistes savent parfaitement qu'il ne cédera, qu'à la violence.

« Par la violence, donc, nous poussons les masses à s'emparer conscientement de tout ce qui leur appartient. Mais, pour que l'action puisse avoir un résultat heureux, il est nécessaire que le peuple distingue ses vrais amis des faux, il est nécessaire de lui faire connaître les exemples du passé et de lui montrer qu'une révolution, pour être profitable, ne doit pas avoir pour objet un simple changement d'hommes au pouvoir ou la formation d'un gouvernement provisoire, mais avoir pour unique but la destruction de toute autorité, l'appropriation de toutes les richesses sociales au bénéfice de tous et non de la classe qui voudra les administrer, et l'opposition absolue par la violence à l'établissement de quelque pouvoir que ce soit.

Beaucoup l'ont compris, mais les moyens pour une ample propagande manquent, impossible de nous les procurer autrement que par ce que vous appelez effrontément le vol, et c'est pourquoi je me suis résolu à attaquer directement la propriété conventionnelle du gros richard.

« Nous, anarchistes, c'est avec l'entièreté de conscience d'accomplir un devoir que nous attaquons la propriété, à un double point de vue : l'un pour affirmer à nous-mêmes le droit naturel à l'existence que vous, bourgeois, concedez aux bêtes et niez à l'homme ; le second pour nous fournir le maté-

LIRE EN 2^e PAGE :

La Vie Théâtrale, par Mualdes.

EN 3^e PAGE :

L'Enfancement de la Société Libertaire, par Marcel Lepoil.

La semaine prochaine : articles de A. Antignac, Boudoux, Bastien, V., etc.

rien propre à détruire votre baraque et, le cas échéant, vous avec elle.

« Cette manière de raisonner vous fait dresser les cheveux, mais que voulez-vous ? c'est ainsi, et les temps nouveaux sont venus. Autrefois, le meurtre-faim qui s'appropriait un pain, traduit devant vos pléthoriques personnes, s'excusait, demandait pardon, reconnaissant avoir commis un délit, promettait de mourir de faim lui et sa famille plutôt que de toucher une seconde fois à la propriété d'autrui et avait honte de montrer sa figure. Aujourd'hui, c'est bien différent ; les extrêmes se touchent et l'homme, après être tombé si bas, se relève ; traduit devant vous pour avoir fracturé les coffres-forts de vos compagnes, il n'excuse pas son acte, mais le défend, vous prouve avec fierté qu'il a cédé au besoin naturel de reprendre ce qui lui avait été précédemment volé ; il vous prouve que son acte est supérieur en morale à toutes vos lois, qu'il se moque de vos cris et de votre autorité et, malgré vos accusations, vous prouve que les voleurs, ô messieurs les juges ! sont vous et votre bande bourgeois. »

J'arrête là cette citation, qui n'est d'ailleurs qu'une petite partie de la déclaration qui fit devant les juges le compagnon Pini. On peut très bien ne pas approuver toutes ses déclarations. Par question de tempérance, on peut même ne pas employer les mêmes méthodes. C'est mon cas et celui de beaucoup d'autres compagnons. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'on est obligé de s'incliner devant le désintérêt et le but que poursuivait l'héroïque compagnon.

L'action de cet « illégaliste » qui ne voulait pas « vivre sa vie » avec le produit de sa « reprise » était à mettre en parallèle avec l'illégalisme bourgeois « de certains, qui se réclament cependant de l'anarchie et qui ne sont que des imitateurs en toc des anars de la « période héroïque ».

Pini, « illégaliste », se déclarait pour la révolution sociale et pour l'établissement du communisme anarchiste ; tandis qu'aujourd'hui certains soi-disant « rétractaires » à « l'ordre économique » disent que la révolution c'est de la bleue et le communisme anarchiste une « fouteuse ». A l'U.A.C., notre choix doit être fait du côté des premiers contre les seconds.

Mon point de vue ne plaît peut-être pas à tout le monde, tant pis ! Je le pense, donc je le dis. On criera peut-être au sectarisme, à l'intolérance. Moins sectaire que beaucoup et plus tolérant que quoique. Mais voilà, je ne suis ni stoïcien ni « poire », c'est-à-dire que je veux bien être tolérant, mais seulement avec les « honnêtes » camarades — j'entends honnête au point de vue anarchiste.

Voici quelques exemples : Un jour j'avais une discussion sur le problème social avec un homme qui se disait anarchiste — je le connaissais mais pas intimement — mais je le considérais comme sincère. Au cours de notre discussion, il me parla de l'éducation nécessaire pour amener les foules à la compréhension de notre but idéal. Je l'écoutais avec intérêt, puis tout à coup j'apprends que pour vivre tous les moyens étaient bons. Sa femme était un « tapin » et il en « buvait ». Immédiatement, je mis les « pieds dans le plat » et je refusais de discuter plus longtemps avec lui. Eh bien ! savez-vous, camarades ? Il m'a dit que j'étais un sectaire ! J'ai « encassé » et je suis parti. Dans ces cas-là, je serai toujours un sectaire.

Pour prouver à tous que je suis un intégrant, écoutez une deuxième anecdote. Il y avait dans une ville ouvrière de province une grande réunion organisée contre le militarisme et l'autorité sous toutes ses formes. J'étais un des trois orateurs inscrits. Le premier parla, il parla même très bien, beaucoup mieux que moi. Le militarisme en « p'tit pour son grade », l'ordre économique bourgeois « dégusta » également. Ses phrases cinglantes allèrent droit au cœur des assistants. Il fut applaudi, ovationné ! Tout comme le « poisse » de tout à l'heure, je le connaissais, mais pas intimement. Mais on m'apprend qu'il était lui-même un « pilier » de l'ordre économique qu'il venait de pourfendre — en parole — quelques minutes auparavant. Il était patron et il employait des salariés. Je sais que, pour certains, on peut être « anarchiste-patron » mais moi, je remis « les pieds dans le plat » en disant que l'on n'avait pas le droit de combattre l'exploitation capitaliste quand on était soi-même un exploitant.

Un acte de cocuage intitulé *Grasse Matinée* complète cet intéressant spectacle.

A LA COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES.

— Le Dictateur, 4 actes de M. Jules Romains.

Voici une pièce qui, bien avant sa mise à la scène, a fait beaucoup parler d'elle. Son titre seul, étant donné l'époque particulièrement attristante que nous traversons, suffisait pour éveiller les curiosités. Ne parlons plus de passions, la guerre les a tuées !

Pièce politique ? Sans doute. Pour ou contre la dictature ? Là était le mystère. On savait vaguement par les feuilles publiques que la Comédie-Française avait accepté, puis refusé — par crainte de scandale — ces quatre actes qui ne pouvaient être qu'un chef-d'œuvre, puisqu'ils étaient signés de l'auteur de *Knock* et de la *Scintillante*, pièces qui font, sans conteste, honneur à l'art dramatique.

Les admirateurs du talent de M. Jules Romains — j'en suis un — ne pouvaient pas non plus se faire à l'idée que ce dernier ne voulait pas supposer qu'un auteur aussi prévenu que celui de la politique sans s'être prévenu contre les dangers de l'aventure. Il faut bien reconnaître qu'il s'y est promené en effet.

Ces révolutionnaires qui doutent de la révolution tout en se sacrifiant pour elle ; ce dictateur qui le devient sans raison bien plausible et qui fait massacrer ses électeurs de la veille — ça leur apprendra ! — sans doute pour rassurer cette pauvre petite poule de reine ; ces corporations qui se mettent en grève parce qu'elles croient que l'heure H du Grand Soir doit correspondre avec l'accession au pouvoir d'un député socialiste ; toute cette histoire abracadabrante n'est certainement pas du dernier comique, mais elle dénote, chez celui qui l'a imaginée, une profonde ignorance des révolutionnaires d'une part et des dictateurs d'autre part.

P. Le Meilleur.

Par : Charles-Auguste Bontemps,
Ton Coeur et ta Chair

Un beau volume sur Alfa, illustré par Germain Delatouche. 10 fr. à la Librairie Sociale, Ico rec. 11,25.

Ça continue

Les amis nous font savoir que nos camarades continuent à être arrêtés et surtout arrêtés, à peu près partout, « pour correspondance avec l'étranger ».

D'autre part, nous avons reçu des nouvelles sur certains de nos camarades dont nous avons déjà parlé dans nos chroniques précédentes, et dont le dernier sort nous était inconnu.

Ainsi, Tatiana Polosova (voir *Le Libertaire*, n° 55 et 71), qui vient de purger 3 ans

de prison aux Solovki et, dernièrement,

au « politisolator » de Verkhne-Oursk, est installée (déportée), pour 3 ans encore, à Tver où elle se trouve actuellement.

La camarade Marie Veger (voir au même

numéro de *Le Libertaire*), ayant purgé 3 ans

également à Solovki et à Verkhne-Oursk, est partie, elle aussi, vers un lieu de déportation, qui nous reste encore inconnu.

Une partie des camarades déportés à Tchekhov (*Le Libertaire* n° 55 et 60), cruellement battus et arrêtés, il y a quelques mois, furent installés à la prison de Verkhne-Oursk (« politisolator ») en Sibérie. Voici leurs noms : M. Gromoff, Raice Chulmann, E. Dolinski, B. Kritchewski, I. Chkolnikoff, Pokrovsky et Clara.

La camarade Rachel Chapro, arrêtée récemment à Moscou « pour relations avec l'étranger » (voir *Le Libertaire* n° 76), devait être déportée. Mais, vu la maladie sérieuse de son fils, elle vient d'être remise en liberté, à condition toutefois qu'elle se fasse enrégistrer, une fois par semaine, à la tcheka (Gdécou). Lorsqu'elle s'était présentée la première fois, le chef du Gdécou lui déclara qu'étant indésirable à Moscou, elle devait se préparer à être déportée sous peu. Son enfant est très malade.

Le camarade Antoine Chliakhovoi, déporté et réarresté à Toula pour relations avec l'étranger » (voir *Le Libertaire* n° 75),

est maintenant à Arzhangel pour relations avec l'étranger » (voir *Le Libertaire* n° 66), est transféré à Moscou. Il y attend d'être déporté, une fois de plus, dans une région plus lointaine.

Depuis quelque temps déjà, les amis sont

sous nouvelles de Véra Kevrik, déportée à Biysk (gouvernement d'Altai, Sibérie) et atteinte d'une tuberculose très avancée

(Voir *Le Libertaire* n° 50, l'article : *La suppression physique*). Ce n'est pas tout : une

somme d'argent qui lui fut envoiée par le Comité de Secours (anarchiste), est revenue avec la mention : inconnue.

Est-elle morte ? Est-elle transférée ailleurs, arrêtée, assassinée ? Mystère !

Nous voulons savoir le sort de la camarade Véra Kevrik ! Nous exigeons qu'on nous le dise.

Nous signalons tous ces faits aux « amis de la Révolution russe ».

S. Fléchine, Mollie Steiner, Voline.

LA VIE THÉÂTRALE

AUX MATHURINS. — Saison d'Amour, comédie en trois actes de M. Edmond Sée.

Farizet, jeune artiste dessinateur, et Michèle, sa petite amie, sont en villégiature. La saison est terminée. C'est le moment de boucler les malles et d'ouvrir son portefeuille pour payer la note d'hôtel. Hélas ! ces sympathiques jeunes gens sont fauchés. Heureusement, M. et Mme Glorian, qui sont des personnes très riches et inariées depuis trop longtemps pour avoir encore quelque chose à se dire, s'intéressent à ce couple, on l'apprécie pour leur charité, car Mme Glorian est « pinçée » pour le jeune Farizet et son digné époux pour la suave Michèle. L'un et l'autre s'ingénient pour leur faire accepter l'argent nécessaire pour désintéresser le patron de l'hôtel, ce bon M. Alexis. Et voilà. Trois actes sont nécessaires à M. E. Sée pour cette besogne habilement présentée, il est vrai, mais d'un intérêt peu palpitable.

Un acte de cocuage intitulé *Grasse Matinée* complète cet intéressant spectacle.

A LA COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES.

— Le Dictateur, 4 actes de M. Jules Romains.

Voici une pièce qui, bien avant sa mise à la scène, a fait beaucoup parler d'elle. Son titre seul, étant donné l'époque particulièrement attristante que nous traversons, suffisait pour éveiller les curiosités. Ne parlons plus de passions, la guerre les a tuées !

Pièce politique ? Sans doute. Pour ou contre la dictature ? Là était le mystère. On savait vaguement par les feuilles publiques que la Comédie-Française avait accepté, puis refusé — par crainte de scandale — ces quatre actes qui ne pouvaient être qu'un chef-d'œuvre, puisqu'ils étaient signés de l'auteur de *Knock* et de la *Scintillante*, pièces qui font, sans conteste, honneur à l'art dramatique.

Les admirateurs du talent de M. Jules Romains — j'en suis un — ne pouvaient pas non plus se faire à l'idée que ce dernier ne voulait pas supposer qu'un auteur aussi prévenu que celui de la politique sans s'être prévenu contre les dangers de l'aventure. Il faut bien reconnaître qu'il s'y est promené en effet.

Ces révolutionnaires qui doutent de la révolution tout en se sacrifiant pour elle ; ce dictateur qui le devient sans raison bien plausible et qui fait massacrer ses électeurs de la veille — ça leur apprendra ! — sans doute pour rassurer cette pauvre petite poule de reine ; ces corporations qui se mettent en grève parce qu'elles croient que l'heure H du Grand Soir doit correspondre avec l'accession au pouvoir d'un député socialiste ; toute cette histoire abracadabrante n'est certainement pas du dernier comique, mais elle dénote, chez celui qui l'a imaginée, une profonde ignorance des révolutionnaires d'une part et des dictateurs d'autre part.

P. Le Meilleur.

Par : Charles-Auguste Bontemps,
Ton Coeur et ta Chair

Un beau volume sur Alfa, illustré par Germain Delatouche. 10 fr. à la Librairie Sociale, Ico rec. 11,25.

LE LIBERTAIRE

Romains qu'il ne s'occupait point de ces choses. Car sa pièce ne satisfait personne. Partisans et adversaires de la dictature ne sont, ni les uns ni les autres, enthousiastes. Cela se comprend ! Ce qui n'empêche pas, pour les besoins de la publicité, de crier à la cabale !

Mais voyons un peu de quoi est fait ce dictateur.

Dans une guinguette, le Comité central de la S.A.P. qui fait partie « révolutionnaire » est réuni. Les esprits sont échauffés, car Denis, le leader du parti, doit prononcer à la Chambre un grand discours qui risque fort de mettre le ministère en mauvaise posture. Denis arrive. Ça y est, le ministère est par terre. Ferrel, l'amie d'enfance de Denis, resté, lui, antiparlementaire, est inquiet. Que va faire Denis ? Acceptera-t-il les propositions que ne manquera pas de lui faire le roi ? Dame ! quand on renverse un ministère, ça n'est pas pour des prunes. Ferrel interroge. Denis hésite. Il réfléchira. La nuit porte conseil. Le lendemain, Denis va voir le roi. Un bien brave homme de roi, qui ne recherche que sa tranquilité. Un conseiller, fort averti, ma foi, lui a fait entrevoir la prise du pouvoir par Denis comme la solution la meilleure. Oui, mais Denis acceptera-t-il ? Parbleu ! ce bon roi a de tels arguments... Denis est pré-membre ministre. Les grèves se déclarent partout, fomentées par Ferrel. Denis obtient les pleins pouvoirs. Il est le *Dictateur*. Le sang coule. Ferrel, l'amie Ferrel, révolutionnaire sans foi, mais fidèle tout de même — qui comprendre ? — est arrêté. Les trains marchent, La poste fonctionne. Les cheminées des usines crachent leurs noires fumées, grâce au *Dictateur*.

Ce n'est pas plus difficile que cela. A moins que M. Jules Romains n'ait voulu tout simplement donner comme prétexte à sa pièce la lutte entre l'amitié qui lie Denis et Ferrel et le devoir. Mais quel devoir : celui de trahir ses idées de la vie, de devenir dictateur ou celiu de rester fidèle à son idéal auquel, du reste, on ne croit pas ?

D'une façon comme de l'autre, ça ne tient pas. Félicitons néanmoins MM. Françon, le Dictateur ; Vargas, révolutionnaire sans foi mais irréductible ; Bouquet, un savoureux conseiller du roi ; Mauloy, fort à l'aise dans son rôle de roi ; Mme Yolande Lafon, la reine, et leurs camarades, qui ont joué cette pièce louپpe avec toute l'habileté nécessaire et habituée dans ce théâtre d'art qu'est la *Comédie des Champs-Elysées*.

THEATRE DES ARTS : Sardanapale, pièce en trois actes, de M. Boussac de Saint-Marc.

Un « grand artiste » qui rêve de se continuer dans un jeune machiniste de son théâtre, et ne réussit, par ses libéralités, qu'à faire un parfait gigolo.

Une princesse folle qui se croit morte et qui n'effectue ses déplacements qu'accompagnée d'un curé chantant des cantiques mortuaires, ce qui ne l'empêche pas d'être amoureuse et d'en mourir réellement. De la coco, du vice, des grandiloquences, de longues tirades confuses, des préciosités mêlées à des puérilités, toutes ces extravagances sont défendues par Piessot, qui a un rôle écrasant, Paulette Pax, somptueuse princesse « morte » et par leurs camarades excellents, d'ailleurs, mais que je plains sincèrement.

Pierre Mualdes.

GROUPE D'ETUDES SOCIALES

DES 5^e, 6^e ET 13^e

Samedi prochain, 16 octobre, à 20 h. 30 précises, 163, boulevard de l'Hôpital,

SORIÈRE FAMILIALE

au bénéfice de la propagande. La Muse Plébéienne de Lagry interprétera :

Un Frère, comédie en un acte ;

Bagnes d'Afrique, drame social ;

Les Kébouirings, scène comique.

On entendra :

Loréal dans ses dernières œuvres

Chœur et chante humanitaires

Au Piano : Mlle Lemonier.

La Muse Plébéienne fournira un travail qui fera plaisir à tous.

Entrée : 3 francs.

Agitation-Propagande

BEZONS

Samedi soir, 16 octobre, à 20 h. 30, salle de l'ancienne mairie, réunion publique et contre-dictature.

ORATEURS. — Lemelleur, Odéon et Guillemette.

Mercredi 20 octobre, à 20 h. 30, salle de la Maison des Syndiqués, 163, boulevard de l'Hôpital.

ORATEURS. — Lemelleur, Odéon.

PARIS 13^e

Jeudi 21 octobre à 20 h. 30, salle Salzac, 6, rue de Lanneau.

ORATEURS. — Loréal, Odéon, Laurent.

PARIS 14^e

Samedi 23 octobre à 20 h. 30, salle de la Chambre de Commerce, rue de la Mairie.

ORATEURS. — Lemelleur, Odéon, Guillemette.

PARIS 19^e, 19^e ET 20^e

<

EN PROVINCE

BÉZIERS

Vendredi dernier, plus de mille personnes assistaient à la conférence André Vernet. Le sujet : « Dieu est un mensonge » fut exclusivement exposé par le conférencier, les protestants furent passés au crible. L'auditeur fut frappé par les exemples pleins de vie et de réalités. Un contradicteur démentit les croyances sincères qui ne doivent pas être confondues avec les cléricaux. André Vernet lui répondit : « Nous respectons la croyance de tous tant qu'elle n'est pas dogmatique ».

Ce fut une bonne soirée de propagande, nous pensons qu'elle sera suivie de bien d'autres. Tous ceux qui se dressent contre l'hypocrisie religieuse et bourgeoisie nous aideront à édifier un siècle sans dieux ni maîtres, ayant pour devise bien-être et liberté.

Pour le groupe : Joachim Puech,
22, rue Solférino.

ORLEANS

Samedi dernier, avait lieu, Salle des Fêtes, à Orléans, un grand meeting communiste auquel assistaient environ deux mille curieux, ainsi que des bolcheviks et des anarchistes.

Le groupe d'Orléans avait été invité par lettre à apporter la contradiction au ténor Doriot, assisté de Raymonde Garret, de Joseph et Bernard du P. C.

A la partie du meeting, les copains distribués des « Manifestes » qui furent lus en attendant l'ouverture de la séance.

Après une entrée théâtrale de Doriot, aux accents d'une « Internationale » hurlée par une vingtaine de jeunes communistes qui n'avaient pas la voix, le défilé des orateurs du P. C. commença ; ils passèrent cinq sur la tribune, allongeant leurs propos et continuant la réunion en longueur afin d'ébouriffer la contradiction, ils dirent le procès du Bloc des Gauches, mais eux-mêmes n'aspirent qu'à prendre sa place.

Il était 11 h. 30 quand notre camarade Loralé prit la parole. Après une tentative d'obstruction, il démonta la faillite de l'action électorale et du parlementarisme et engagé les travailleurs à se grouper dans des syndicats débarrassés de la poussière politique et d'y faire la leur éducation révolutionnaire ; l'heure tardive l'empêcha de développer un programme de « société libertaire ». Son exposé fut applaudi par les trois quarts de la salle.

Après lui, un contradicteur Bloc des Gauches essaya de prendre la parole, mais fut obligé de quitter la tribune sous les cris et les huées, sans que le président de séance fit une tentative sérieuse pour lui permettre de se faire entendre.

Doriot répondit à ce contradicteur que seuls les membres du Bureau avaient entendu, mais il laissa de côté les points épiniens soulevés par Loralé.

Dans les compte rendus de l'« Humanité », sur cette réunion, on trouve un aperçu de la bonne foi des bolcheviks. A Tours, par exemple, où Loralé se rendait en quittant Orléans, il n'est même pas fait mention de sa contradiction.

Camarades, pas d'équivoque avec ces gens-là, allons dans leurs réunions et ne les menageons pas, qu'ils trouvent toujours un anarchiste pour démasquer ; ce sont des politiciens menteurs, aussi dangereux que les autres.

Raoul Colin.

DANS LE NORD

Aux Camarades, (note urgente) :

En prévision de la prochaine foire électorale, et pour éviter les coulées franches dans le remplacement des trois budgettoires 45.000 : Macarez, Delort, Saint-Venant, pressés de vie à très peu. Messieurs les politiciens prennent leurs précautions pour se débarrasser de ces sales anarchistes empêcheurs de voler en rond.

Le rôle des militants libertaires, est de déjouer ces manœuvres. Nous insistons fortement auprès des amis sincères, pour la journée du 31 octobre. Un congrès régional doit avoir lieu à Amiens et une conférence pour Sacco et Vanzetti et pour Michel, se tiendra le même jour à Hénin-Liétard. Comme nous n'avons pas le don d'oublié, nous prions les copains de se partager la besogne.

Pour plus amples renseignements, se mettre en rapport avec Croix, Marçay-en-Barœul et Seclin.

Comme la situation est sérieuse, une négligence de la part des anarchistes serait très préjudiciable à la propagande.

La Fédération Anarchiste du Nord.

CARCASSONNE

PAR PEUR D'UNE PUNITION UN DRAGON SE TUE !

La Dépêche, porte-voix de la démocratie, a relaté ce fait : « Le soldat Louis Labonne, du 4^e dragons, originaire de Béziers, en garnison à Carcassonne, a mis fin à ses jours, en se jetant dans le canal. Ce soldat, un peu simple d'esprit, avait trouvé le temps long pour obtenir une permission, et était parti depuis dimanche de la caserne. On presume qu'il aura eu peur des conséquences de son acte irréfléchi et qu'affolé, il n'a pas su se noyer. »

Voilà un fait qui ne méritait pas de commettre de la part de la Dépêche.

C'est évidemment un simple d'esprit !

Cet homme a été accusé au suicide par l'armée dans laquelle il subissait les brimades galantes, brimades quotidiennes si dures à supporter.

Nous accusons et rendons responsables de la mort de Labonne, les galonnés et les « toumés » militaires.

Quand donc le peuple se levera-t-il pour balayer l'armée de drapiers, ses sondants galonnés, responsables de crimes aussi révoltants.

V. Nan.

ALSACE-LORRAINE

Depuis le dernier article du camarade Strasbourg, R. S., un revirement s'est produit, qui mérite notre attention.

Après plusieurs mois de propagande, en grande partie, derrière les coulisses, les chefs choisirent le lundi de Pentecôte pour constituer le « Heimatbund ». Ces politiciens lancèrent un manifeste en langue allemande, qui nous intéressa par quelques points à savoir : « Lutte contre le chauvinisme, l'imperialisme et le militarisme. » Le capitalisme n'est pas mentionné, le Saint-Esprit ne peut s'embarrasser d'un bagage aussi important.

La question sociale est touchée par cette petite phrase : « Achèvement de notre législation sociale, qui, depuis des années, a subi un arrêt dans son développement par les efforts des réactionnaires et des assimilateurs. »

Autres revendications : « Place au soleil pour nos enfants du pays, qui seuls, peuvent fournir un travail administratif. »

Ce sens-choc que la devise anarchiste : « bien-être et liberté pour tous ». Une revendication à appuyer, est celle-ci : « Part égale dans les écoles, administrations, devant les tribunaux, pour la langue allemande. Les ouvriers devraient, en effet, employer leurs loisirs à se perfectionner dans la connaissance du Français, s'ils sont du pays, ou de l'Allemagne s'ils sont de la Moselle.

Dans le pays frontière, les deux langues sont nécessaires.

Le manifeste réclame aussi le statut quo pour les églises, l'école et l'Etat, c'est-à-dire le main-

LE LIBERTAIRE

tout la vie de notre idéal qui se trouve enfermée ici. Car, si le troc institué brutalement succédant à la monnaie, est trop révolutionnaire et surprend désagréablement le peuple, c'est la confiance en l'anarchie qui quitte les milieux des travailleurs et rend ainsi possible le retour de l'autorité si nefaste.

Bastien reconnaît que certaines provinces, certaines contrées seront réfractaires à la suppression du bon d'échange, mais il n'entrevoit que l'empirique solution d'accorder à ces *contre-s* seulement la satisfaction de leur laisser le fonctionnement de la monnaie. Celle-ci n'aurait cours qu'en ces pays, ne serait que monnaie régionale et notre camarade Férandet appuie cette manière de voir en ajoutant qu'un procédé, propre, selon lui, à dégotter de la monnaie les pays réfractaires au troc, serait de jeter à profusion cette monnaie sur ces réfractaires. Quelle profonde erreure !

Comment n'aperçoit-on pas que cette manœuvre irait à l'encontre du but proposé ? Car il est élémentaire de prophétiser un échec certain de cette proposition : devant la perte constante du pouvoir d'achat du bon d'échange, les producteurs réfractaires garderont par devers eux leurs produits et deviendront par la suite de terribles ennemis intérieurs, faisant fort bien les affaires de l'ennemi extérieur.

Il même en s'imposant une quantité limitée aux besoins, et ne subissant aucune fluctuation, les provinces réfractaires donneront-elles confiance à des billets émis et garantis par une organisation qui ne leur inspire que défiance, si ce n'est même, haine ? Evidemment, non.

De plus, l'idée de la Révolution embrasserait simultanément tous les pays du globe, tend heureusement à disparaître. Il nous faudra donc avoir des relations avec les pays restés sous l'ancien régime. Ceux-ci ne voudront échanger avec nous que de deux manières : le troc ou la monnaie. En ce dernier cas, ils n'accorderont une valeur qu'à un bon d'échange ayant cours dans toute la France et approuvé sans restrictions par tous les producteurs français, ce qui oblige à la monnaie nationale. Mais ce serait ici, si le bon d'échange est basé sur l'or, nous mettre pieds et poings liés à la incertitude de la Finance internationale, et détruire ainsi les biensfaits de l'insurrection. Car l'ordre d'un pays n'a de valeur que suivant certaines conditions, dont quelques-unes sont la confiance des nationaux en cet ordre, sa quantité, son pouvoir d'achat à l'intérieur du pays, etc... De plus, les pays capitalistes détiendront une bonne partie de cet or : les Etats-Unis en ont déjà un stock formidable, et il est à craindre que la Banque de France, prévoyant l'insurrection, n'exporte ses réserves métalliques. Ces deux manœuvres auraient pour conséquence de mettre entre les mains des détenants étrangers de l'or français, son pouvoir d'achat, de l'effondrer, rendant ainsi illustre et dangereux son fonctionnement comme valeur d'échange, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Reste donc, pour l'étranger, le troc. Les pays vainqueurs de l'horrible tuerie en essayent l'application par les familles « prestations en nature ». Mais ces prestations en nature seront en butte à la mauvaise volonté des producteurs étrangers. Nous savons aussi qu'une nation ne détient le titre de nation de premier rang qu'en tant qu'elle possède des monopoles. Or, la France n'en a qu'un : les phosphates et nous savons qu'ils nous viennent des colonies, de la Tunisie surtout. La Tunisie sera-t-elle arrivée à maturité pour vivre anarchiquement ? En ce cas, le troc international, basé sur la valeur phosphatique sera *presque* résolu. Mais on peut douter que les Tunisiens soient arrivés au degré d'évolution des métropolitains. Que ferons-nous alors ? Conservons-nous les colonies contre le gré de ses habitants ? Les laisserons-nous à leur sort, c'est-à-dire en proie aux convoitises des financiers internationaux... ?

Quoi qu'il en soit, le problème du troc reste aléatoire, pour ne pas dire imprévisible.

Alors ?

Alors, il faut envisager cela sans peur : le troc, tant national qu'international, rendu impossible au lendemain immédiat de l'insurrection, la monnaie d'or dangereuse et illusoire, et trouver, de suite une solution au problème. C'est une question de vie ou de mort.

Remercions donc Bastien d'avoir attiré notre attention sur la difficulté de l'enfancement de la société libertaire, et, sans peur des mots, débarrassons-nous des préjugés anarchistes — car il y a hélas ! — et étudions loyalement et sans ardeur les moyens propres à l'instauration de l'idéal Anarchiste.

Marcel Lepoil.

Nous publierons la semaine prochaine une réponse à cet article par notre camarade Georges Bastien. N. D. L. R.

Petite Correspondance

Fins d'abonnements

Pour les inexactitudes concernant le service d'abonnement, écrire à Pierre Odéon.

Maurice Trézat : abonnement Lejuge le 7 avril 1927.

Pari, Amiens, le 30 mai 1927.

G. Thomas, le 6 avril 1927.

Moreau Lucien, le 1^{er} avril 1927.

Edmond Pasquel, le 30 août 1927.

Roché J., le 30 août 1927.

Alix Vienne, le 1^{er} janvier 1927.

Madame Molière, le 30 janvier 1927.

Groupes d'étude Saint-Henri, le 30 août 1927.

Blancot, le 30 février 1927.

Nelly Mandrini, le 21 mai 1927.

Razat Félix, le 30 mars 1927.

Beaudenon, le 30 janvier 1927.

Gaude, le 30 juin 1927.

Lamure Fougeri, le 15 juillet 1927.

Pichon Paul, le 15 juillet 1927.

Boncœur, le 1^{er} janvier 1927.

Benz, Toulouse, le 14 avril 1927.

Jean Schenai, le 14 avril 1927.

Pierre Rafté, le 14 janvier 1927.

Jabouille, le 1^{er} octobre 1927.

Blégu, à Lille, entendu jusqu'au 9 juillet 1927.

Jourdan et Chatelier, le 1^{er} janvier 1927.

Abi Deschamps, fait.

Georges Thomas, entendu.

Gérente André, entendu.

Lucien Grätz, entendu.

René Martin, le 30 juin 1927.

Roussel Robert, le 30 juillet 1927.

Beauvais Léandre, le 30 mars 1927.

Guitton Gustave, entendu pour 5 numéros.

Gosset, Putzau, bien regu envoi, merci.

Lepoll, — H. Vivès peut-il donner de ses nouvelles

à H. Léger au journal ?

Alfred Dugenne, le 1^{er} juillet 1927.

Georges Cauzard, le 28 mai 1927.

René Martin, le 30 juillet 1927.

Roussel Robert, le 30 juillet 1927.

Roussel Robert, le 30 juillet 1927.

Ch. Araud, le 30 juillet 1927.

J. Léon, le 30 juillet 1927.

J. Henri, le 30 juillet 1927.

J. Balada, le 9 octobre 1927.

J. Béguin, le 10 octobre 1927.

Cette Riffel, le 10 octobre 1927.

Cette Pommier, 120, rue Marçadet, Paris.

TRIBUNE FÉDÉRALE DU BATIMENT

UN COUP D'ŒIL SUR L'INTERNATIONALE D'INDUSTRIE

Le congrès extraordinaire de Lyon ayant à son ordre du jour la création d'un organisme de liaison internationale où participeront les Fédérations du Bâtiment suivantes : France, Allemagne, Hollande, Suède et Portugal, pour traiter tous les problèmes d'actualité sur le plan international.

- 1° L'émigration;
- 2° Les grèves industrielles internationales;
- 3° Comment faire revivre le syndicalisme révolutionnaire d'avant-guerre.

Pourquoi toutes ces questions sont-elles à l'ordre du jour des débats ? Parce qu'elles sont toutes d'actualité et passionnent toutes nos luttes de chantiers et d'ateliers. Tous les jours nous recevons des plaintes des travailleurs contre la main-d'œuvre étrangère, les uns, parce que les camarades viennent remplacer les travailleurs syndicalistes à meilleur marché, ils déclarent : pendant que nous cherchons du travail, les étrangers travaillent et nous enlevent notre gagne-pain.

Sont-ils responsables les travailleurs étrangers, ignorant parfois toutes les organisations, ne sachant pas s'expliquer en français, ne connaissant pas les contrats de travail en vigueur, les us et coutumes des corporations ; très mal nourris, très mal logés, les émigrants sont parfois, pour ne pas dire toujours, exploités par les rabatteurs, marchands d'hommes, entrepreneurs qui, eux, veulent surtout arriver à détruire le syndicalisme révolutionnaire au bénéfice du capitalisme.

Les travailleurs non syndiqués sont un peu la cause de l'envenimation de cette main-d'œuvre sur les chantiers, parce que, n'appartenant pas à leur organisation de classe, il leur est bien difficile de faire appel au syndicat ou organisme correspondant pour lutter contre ce fléau, et il est regrettable de constater que sur 10 millions de travailleurs dans le pays, dans les syndicats des deux C.G.T., il y a à peine 1 million de travailleurs syndiqués.

Qu'avons-nous fait sur le terrain de l'émigration ? Pas grand-chose à côté de ce qu'il y a à faire. Qu'allons-nous faire ? Nous avons mis sur pied un Comité d'émigration pour renseigner, documenter et propager qui commence à fonctionner au S. U. B. et sous le contrôle de l'A. I. T. Nous allons faire appel aux délégués d'abord pour les aider dans leur tâche à accompagner, car les pouvoirs publics sont toujours à la merci du patronat pour chasser nos militants actifs. Nous allons faire éditer en langues étrangères les contrats de travail en vigueur, le mode d'organisation et le fonctionnement du syndicat, etc. Sur le terrain national, voici notre point de vue.

Sur le terrain international, nous ne pouvons pas et les moyens nous manquent, pour faire œuvre utile et positive, mais comme nous sommes internationalistes sur le terrain syndical et qu'il y a des organisations voisines qui pensent comme nous ou qui ne demandent pas mieux que de collaborer avec nous, nous allons faire appel à eux pour organiser et limiter l'efflux de la main-d'œuvre étrangère qui paralyse très souvent toute action syndicale.

Pourquoi émigre-t-on ? Parce que dans certains pays, la population est prolifique et que la production est inférieure à la consommation. Les peuples se dirigent vers les pays où le patronat fait appel à leur concours par des promesses. Une fois émigrés, impossible de retourner chez eux et ils grouillent dans la misère noire des villes. La classe ouvrière se dresse surtout contre les émigrés exploités, plongeant les émigrés exploiteurs.

Chez nous notre organisme de liaison internationale, il aura pour but de regrouper tous les travailleurs des fédérations d'industrie du bâtiment de tous les pays, et son action agira sur le terrain de l'émigration pour nous aider mutuellement à réaliser la maxime : « Travailleurs de tous les pays, unissons-nous ». Par ce moyen, nous frapperons le patronat rabatteur internationaliste. Dans les pays migratoires, nous mettrons en garde les travailleurs contre le danger d'aller où les ouvriers sont en lutte contre le patronat. Nous édierons des affiches imprimées pour démontrer où on loge les étrangers en France, des baraquements, nids de vermines et de tuberculeux. Nous lutterons aussi contre ces émigrants qui viennent en France à la bonne saison, font des heures supplémentaires, travaillent 10, 11 et 12 heures par jour, le dimanche, etc., et retournent chez eux à la mauvaise saison, après avoir ramassé un peu de pain. Ces derniers sabotent la plupart du temps tous nos contrats de travail et les lois sociales en vigueur, font les tâcherons qui sont une des plaies les plus grandes du syndicalisme.

Les tâches internationales à l'ébauche, sont les seules réponses à faire au patronat, qui, lui, veut nous enchaîner à son processus capitaliste de tyramies, que nous allons combattre par la rénovation de ce syndicat révolutionnaire, luttes de classes, au-dessus des sorties politiques.

Boissons.

VOICI CE QUI SE PASSE À BESANÇON
**L'ŒUVRE DE LA FÉDÉRATION UNITAIRE
DU BATIMENT**

UNITE ! UNITE !

Aux militants de toutes tendances

A tous les ouvriers syndiqués

À cours de l'assemblée générale des travailleurs du Bâtiment, au moment où l'ordre du jour de confiance cité plus haut fut mis aux voix, Carmien, au nom des communistes, fit la déclaration suivante :

« Si l'ordre du jour est voté, demain nous quitterons le syndicat du Bâtiment et nous constitutions un syndicat du Bâtiment unitaire, et je parle ici non pas en mon nom, mais au nom des communistes qui m'en ont donné mandat ».

Inutile de faire de longs commentaires, les militants et les ouvriers les feront bien eux-mêmes.

La scission dans un syndicat qui est en pleine lutte contre le patronat, qui soutient une section de 114 membres en grève, c'est un fait qui, je crois, ne s'est pas encore beaucoup vu jusqu'à ce jour dans le mouvement ouvrier, et qui doit être connu de tout le monde du travail.

Que les vieux militants comme les jeunes réfléchissent et méditent l'acte qui vient d'être accompli. — C. G. de la C. E. du Syndicat.

En pleine grève, les syndicalistes communistes détruisent ce qu'ils ne peuvent pas conserver.

Voilà l'Unité.

A bon entendeur, salut !

Le Bureau Fédéral.

P.S. — Les grèves continuent : plâtriers-peintres de Besançon et charreurs-saïenciers de Paris.

Lyon à l'interdit pour la Vitrerie. — Les ouvriers vitriers sont prévus pour une grève vient d'éclater à Lyon dans cette corporation. Nous invitons tous les camarades à ne pas se diriger sur cette localité.

Le Bureau Fédéral.

Syndicat du Bâtiment d'Albi. — Les travailleurs du Bâtiment d'Albi sont invités à assister à la grande réunion de propagande qui aura lieu le lundi 18 octobre, salle de la Justice de Paix, Mairie d'Albi, à 20 heures 30.

Reunion très importante.

Le Secrétaire : Astruc.

Vient de paraître

LUIGI FABRI

QUEST-CE QUE L'ANARCHIE ?

En vente à la Librairie Sociale, 0 fr. 50.

DANS LES SYNDICATS

Chez les Terrassiers

Réunion des Sections.
Versailles : Bourse du Travail de 9 h. à midi.
Délégué : Dichiamp.

Argenteuil : Maison du Peuple de 9 h. à midi.

Le Bureau : Bourse du Travail, 4^e étage, n° 17 de 8 h. à 11 h.

Reunion du Conseil : mercredi 20 octobre à 17 h. 30, salle des commissions, 4^e étage, présence indispensable des trois conseillers.

Le Secrétaire : Bourgeais.

Syndicat des membres de l'Enseignement laïque de l'Indre. — **Protestation !** — Le Conseil du Syndicat des membres de l'Enseignement laïque de l'Indre proteste de toutes ses forces contre l'emprisonnement de Gaonach, instituteur du Finistère, condamné pour crime d'opposition à tort mois de prison ; il proteste également contre le déplacement d'officier prononcé contre Gabrielle et Louis Bouet, instituteurs du Maine-et-Loire coupables d'avoir été condamnés aux dépens dans le procès engagé contre le curé de leur commune qui les avait diffamés et diabolisés.

Stratégie à seconder l'activité de la Fédération de l'enseignement pour une prompte libération de Gaonach et pour faire rapporter une mesure unique qui frappe l'école publique et ses maîtres dévoués.

Syndicat Général des Travailleurs de la Pierre du département de la Seine. — A partir de vendredi 15 octobre 1926, le siège et la permanence de notre syndicat, 60, rue Charlot, seront transférés à la Bourse du Travail (4^e étage, bureau 26), 3, rue du Château-d'Eau, Paris (10^e).

Il est rappelé à tous nos camarades que la permanence aura lieu, comme par le passé, tous les jours de 8 h. 1/2 à midi et de 17 h. à 18 h. Tous les dimanches matin de 9 heures à midi. Le deuxième dimanche de chaque mois, assemblée générale.

Métallurgistes autonomes. — Assemblée générale le samedi 16 octobre, à 20 h. 30, salle Henri-Perrault, Bourse du Travail. Les camarades qui consentent à fonctionner au S. U. B. et sous le contrôle de l'A. I. T. Nous allons faire appel aux délégués d'abord pour les aider dans leur tâche à accompagner, car les pouvoirs publics sont toujours à la merci du patronat pour chasser nos militants actifs. Nous allons faire éditer en langues étrangères les contrats de travail en vigueur, le mode d'organisation et le fonctionnement du syndicat, etc. Sur le terrain national, voici notre point de vue.

Parties typos-lino uniques. — Les élections pour le renouvellement du Conseil et de la Commission de vérification auront lieu le mois prochain. Les candidatures sont reçues au siège, 9, rue de Savoie, jusqu'au 2 novembre avant midi, les déclarations-programmes pour la confection du Bulletin également. Assemblée générale dimanche 24 octobre, à 9 heures du matin, & Mathurin-Moreau.

Salguan.

COMpte RENDU FINANCIER DE L'ENTRAIDE

Trimestriel : Juillet-Août et Septembre

Recettes des mois de juillet, août et septembre. — Versé par camarade Hodot, 10 fr. ; camarade Meurant, 3 fr. ; Reine et petit Jules, 11 fr. ; Groupe Courdeury, Tourcoing, U. A., 100 fr. ; Métaux autonomes de la Seine, 15 fr. ; camarade Moreau, 10 fr. ; meeting Bakounine, 161 fr. ; Ernest, Titi, Vill. VIII, 15 fr. ; Gruppe Germain, 25 fr. ; liste Proa, 261 fr. ; Caproni, 5 fr. ; Gruppe Germalin, Bordeaux, 129 fr. ; liste Proa, 46 fr. ; Copetti, Vienne, 60 fr. ; de Savenay, 19 fr. ; Rodriguez, Thézan, 20 fr. ; R. Rivera, Castellarán, 100 fr. ; Villanueva, Lille, 5 fr. ; Syndicat de maçons, Lyon, 600 fr. ; Vasquez-New-Kesington U. S. A., 400 fr. ; Torelli Savona, 22 fr. ; de Granada, 100 fr. ; Sospedra, 55 fr. ; A. M. Espagne, 55 fr. ; Los Insurrectos, 20 fr. ; Brixio, 48 fr. ; Vian, Nantes, 15 fr. ; Montorset, Renage, 32 fr. 50 ; Rays, New-York, 210 fr. ; Tara, Alger, 103 fr. ; Comité Libertario delle vittime politiche di Philadelphia U. S. A., 1.653 fr. ; Azuera, Decazeville, 100 fr. ; Garcia, 6 fr. ; Bouvier, Lille, 5 fr. ; Cubilla, 333 fr. 45 ; Floris Rojas, Gréasque-Cadoline, 100 fr. ; idem, 3.849-3.550, 153 fr. 40. Beneficio de una rifa Gréasque, 30 fr. 75 ; Germain, Vienne, 62 fr. ; liste 2.085, Le Havre, 25 fr. ; Matheu, Montreuil, 18 fr. 50 ; gruppo de San Juan de Luz, 33 fr. 50 ; Lisan, 25 fr. ; gruppo Cultura popular, 494 fr. 95 ; Rodriguez, 41 fr. ; Gibanel, L'Estaque, 1.081 fr. 85 ; Fratti, 261 fr. ; Fernandez, Biarritz, 56 fr. ; Manosque, 100 fr. ; Duedra, Toulouse, 12 fr. ; reçu du monito, liste publiée sur son numéro 23, 116 fr. 70 ; liste publiée sur son numéro 24, 179 fr. 50 ; idem, numéro 25, 1.890 fr. ; Bel, 122 fr. ; Anatasia, 12 fr. ; Amidar, Arro, 10 fr. ; Victor, 10 fr. ; Montagu, 10 fr. ; Cescaux, 5 fr. 50 ; Gimenez, 5 fr. ; Pierrefitte, 10 fr. ; Sibier, 10 fr. ; Jeunesse syndicaliste de Saint-Etienne, 233 fr. 45 ; Floris Rojas, Gréasque-Cadoline, 100 fr. ; idem, 3.849-3.550, 153 fr. 40. Beneficio de una rifa Gréasque, 30 fr. 75 ; Germain, Vienne, 62 fr. ; liste 2.085, Le Havre, 25 fr. ; Matheu, Montreuil, 18 fr. 50 ; gruppo de San Juan de Luz, 33 fr. 50 ; Lisan, 25 fr. ; gruppo Cultura popular, 494 fr. 95 ; Rodriguez, 41 fr. ; Gibanel, L'Estaque, 1.081 fr. 85 ; Fratti, 261 fr. ; Fernandez, Biarritz, 56 fr. ; Manosque, 100 fr. ; Duedra, Toulouse, 12 fr. ; reçu du monito, liste publiée sur son numéro 24, 179 fr. 50 ; idem, 3.849-3.550, 153 fr. 40. Beneficio de una rifa Gréasque, 30 fr. 75 ; Germain, Vienne, 62 fr. ; liste 2.085, Le Havre, 25 fr. ; Matheu, Montreuil, 18 fr. 50 ; gruppo de San Juan de Luz, 33 fr. 50 ; Lisan, 25 fr. ; gruppo Cultura popular, 494 fr. 95 ; Rodriguez, 41 fr. ; Gibanel, L'Estaque, 1.081 fr. 85 ; Fratti, 261 fr. ; Fernandez, Biarritz, 56 fr. ; Manosque, 100 fr. ; Duedra, Toulouse, 12 fr. ; reçu du monito, liste publiée sur son numéro 25, 180 fr. 50 ; idem, 3.849-3.550, 153 fr. 40. Beneficio de una rifa Gréasque, 30 fr. 75 ; Germain, Vienne, 62 fr. ; liste 2.085, Le Havre, 25 fr. ; Matheu, Montreuil, 18 fr. 50 ; gruppo de San Juan de Luz, 33 fr. 50 ; Lisan, 25 fr. ; gruppo Cultura popular, 494 fr. 95 ; Rodriguez, 41 fr. ; Gibanel, L'Estaque, 1.081 fr. 85 ; Fratti, 261 fr. ; Fernandez, Biarritz, 56 fr. ; Manosque, 100 fr. ; Duedra, Toulouse, 12 fr. ; reçu du monito, liste publiée sur son numéro 26, 181 fr. 50 ; idem, 3.849-3.550, 153 fr. 40. Beneficio de una rifa Gréasque, 30 fr. 75 ; Germain, Vienne, 62 fr. ; liste 2.085, Le Havre, 25 fr. ; Matheu, Montreuil, 18 fr. 50 ; gruppo de San Juan de Luz, 33 fr. 50 ; Lisan, 25 fr. ; gruppo Cultura popular, 494 fr. 95 ; Rodriguez, 41 fr. ; Gibanel, L'Estaque, 1.081 fr. 85 ; Fratti, 261 fr. ; Fernandez, Biarritz, 56 fr. ; Manosque, 100 fr. ; Duedra, Toulouse, 12 fr. ; reçu du monito, liste publiée sur son numéro 27, 182 fr. 50 ; idem, 3.849-3.550, 153 fr. 40. Beneficio de una rifa Gréasque, 30 fr. 75 ; Germain, Vienne, 62 fr. ; liste 2.085, Le Havre, 25 fr. ; Matheu, Montreuil, 18 fr. 50 ; gruppo de San Juan de Luz, 33 fr. 50 ; Lisan, 25 fr. ; gruppo Cultura popular, 494 fr. 95 ; Rodriguez, 41 fr. ; Gibanel, L'Estaque, 1.081 fr. 85 ; Fratti, 261 fr. ; Fernandez, Biarritz, 56 fr. ; Manosque, 100 fr. ; Duedra, Toulouse, 12 fr. ; reçu du monito, liste publiée sur son numéro 28, 183 fr. 50 ; idem, 3.849-3.550, 153 fr. 40. Beneficio de una rifa Gréasque, 30 fr. 75 ; Germain, Vienne, 62 fr. ; liste 2.085, Le Havre, 25 fr. ; Matheu, Montreuil, 18 fr. 50 ; gruppo de San Juan de Luz, 33 fr. 50 ; Lisan, 25 fr. ; gruppo Cultura popular, 494 fr. 95 ; Rodriguez, 41 fr. ; Gibanel, L'Estaque, 1.081 fr. 85 ; Fratti, 261 fr. ; Fernandez, Biarritz, 56 fr. ; Manosque, 100 fr. ; Duedra, Toulouse, 12 fr. ; reçu du monito, liste publiée sur son numéro 29, 184 fr. 50 ; idem, 3.849-3.550, 153 fr. 40. Beneficio de una rifa Gréasque, 30 fr. 75 ; Germain, Vienne, 62 fr. ; liste 2.085, Le Havre, 25 fr. ; Matheu, Montreuil, 18 fr. 50 ; gruppo de San Juan de Luz, 33 fr. 50 ; Lisan, 25 fr. ; gruppo Cultura popular, 494 fr. 95 ; Rodriguez, 41 fr. ; Gibanel, L'Estaque, 1.081 fr. 85 ; Fratti, 261 fr. ; Fernandez, Biarritz, 56 fr. ; Manosque, 100 fr. ; Duedra, Toulouse, 12 fr. ; reçu du monito, liste publiée sur son numéro 30, 185 fr. 50 ; idem, 3.849-3.550, 153 fr. 40. Beneficio de una rifa Gréasque, 30 fr. 75 ; Germain, Vienne, 62 fr. ; liste 2.085, Le Havre, 25 fr. ; Matheu, Montreuil, 18 fr. 50 ; gruppo de San Juan de Luz, 33 fr. 50 ; Lisan, 25 fr. ; gruppo Cultura popular, 494 fr. 95 ; Rodriguez, 41 fr. ; Gibanel, L'Estaque, 1.081 fr. 85 ; Fratti, 261 fr. ; Fernandez, Biarritz, 56 fr. ; Manosque, 100 fr. ; Duedra, Toulouse, 12 fr. ; reçu du monito, liste publiée sur son numéro 31, 186 fr. 50 ; idem, 3.849-3.550, 153 fr. 40. Beneficio de una rifa Gréasque, 30 fr. 75 ; Germain, Vienne, 62 fr. ; liste 2.085, Le Havre, 25 fr. ; Matheu, Montreuil, 18 fr. 50 ; gruppo de San Juan de Luz, 33 fr. 50 ; Lisan, 25 fr. ; gruppo Cultura popular, 494 fr. 95 ; Rodriguez, 41 fr. ; Gibanel, L'Estaque, 1.081 fr. 85 ; Fratti, 261 fr. ; Fernandez, Biarritz, 56 fr. ; Manosque, 100 fr. ; Duedra, Toulouse, 12 fr. ; reçu du monito, liste publiée sur son numéro 32, 187 fr. 50 ; idem, 3.849-3.550, 153 fr. 40. Beneficio de una rifa Gréasque, 30 fr. 75 ; Germain, Vienne, 62 fr. ; liste 2.085, Le Havre, 25 fr. ; Matheu, Montreuil, 18 fr. 50 ; gruppo de San Juan de Luz, 33 fr. 50 ; Lisan, 25 fr. ; gruppo Cultura popular,